

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 14 septembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 14 septembre 2015, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Le conseiller William Martinez est absent.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

2015-09-186

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 14 septembre 2015, tel que modifié.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 septembre 2015, tel que modifié :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **LÉGISLATIF**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2015
4. **RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Arrivée de personnel pour le mois d'août 2015
 - 4.2 Dépôt de la lettre de démission du directeur-général et secrétaire-trésorier
5. **FINANCES**
 - 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2015-09
 - 5.2 Approbation de la facture de Goudreau Poirier Inc. et autorisation de paiement
 - 5.3 Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2015
 - 5.4 Demande d'aide financière – Fondation cardio-vasculaire de Valleyfield et du Suroît inc.
 - 5.5 Demande d'aide financière – Centre communautaire des aînés de Soulanges

5.6 Demande d'aide financière – Résidence de la Seigneurie de Soulanges

5.7 Demande d'aide financière – Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 Sans objet

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

7.1 Approbation du décompte progressif numéro 1 relativement aux travaux de réfection du chemin Élie-Auclair, autorisation de paiement et autorisation du signataire

7.2 Approbation du décompte progressif numéro 2 relativement aux travaux de réfection du chemin Élie-Auclair, autorisation de paiement et autorisation du signataire

7.3 Approbation du décompte progressif no 1 de la firme Sintra inc., autorisation de paiement et autorisation du signataire

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

8.1 Mandat à une firme relativement à l'opération des systèmes de traitement de l'eau potable et d'eau usée

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

9.1 Sans objet

10. LOGEMENTS SOCIAUX

10.1 Sans objet

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 Demande d'autorisation à la Commission de protection agricole du Québec pour les lots 3 766 230 (emprise du chemin de l'Église, en face du 538, chemin de l'Église) et 3 766 316 (465, chemin de l'Église)

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

12.1 Approbation de la facture de Les Services Énergétiques Ecosystem et autorisation de paiement

13. RÈGLEMENTS

13.1 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement modifiant le Règlement 133-2014 relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultra-violet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe

13.2 Adoption du Règlement numéro 140-2015 relatif à l'entretien et la salubrité des immeubles

13.3 Adoption du Projet du règlement numéro 113-2012-03 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'imposer les règles légales de sécurité à toutes les piscines résidentielles, quelle que soit leur date d'installation ou d'acquisition.

13.4 Adoption du règlement no 141-2015 concernant le fauchage des terrains

14. AFFAIRES DIVERSES

14.1 Demande de la Fondation canadienne Espoir jeunesse

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

17.1 Motion de félicitations à madame Josée Liboiron

17.2 Motion de remerciements à l'égard de monsieur Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-187

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AOUT 2015

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-188

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 AOÛT 2015

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2015 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-189

ARRIVÉE ET DÉPART DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'arrivée des personnes énumérées dans le rapport du mois d'août 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-190

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2015-09

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2015-09 au montant de 481 014.88 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2015-09 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-191

APPROBATION DE LA FACTURE DE LA FIRME GOUDREAU-POIRIER INC. ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de Goudreau-Poirier inc. société de comptables agréées, datée du 2 juillet 2015 au montant de 20 695,50 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve les honoraires professionnels au montant de 20 695,50 \$ pour services rendus dans le cadre du mandat de préparation et de vérification des états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2014;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de Goudreau-Poirier inc. société de comptables agréées, totalisant 20 695,50 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-192

NOMINATION DE LA FIRME DE VÉRIFICATEURS COMPTABLES POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe retienne les services professionnels de la firme comptable Goudreau Poirier inc., pour la vérification comptable et la préparation des états financiers consolidés 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-193

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION CARDIO-VASCULAIRE DE VALLEYFIELD ET DU SUROÏT INC.

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fondation Cardio-vasculaire de Valleyfield et du Suroît inc. a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi une aide financière de 60 \$, représentant l'achat de deux billets, à la Fondation cardio-vasculaire de Valleyfield et du Suroît ainsi qu'un prix (forfait golf pour deux personnes) qui sera remis lors de l'encan silencieux durant l'événement « Party à Stéphane ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-194

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AINÉS DE SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme « Centre communautaire des aînés de Soulanges » a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi une aide financière de 135 \$ à l'organisme « Centre communautaire des aînés de Soulanges ». Cette somme représente le coût de location de la salle communautaire du Centre sportif Soulanges où se tiendra le souper de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-195

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RÉSIDENCE DE LA SEIGNEURIE DE SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme « Résidence de la Seigneurie de Soulanges » a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi une aide financière de 75 \$ à l'organisme « Résidence de la Seigneurie de Soulanges ». Cette somme représente le coût d'un panier cadeau confectionné par la boutique Iris à titre de cadeau de présence à l'activité Salon des aînés de Rigaud qui se tiendra le 1^{er} octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-196

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RÉSIDENCE FONDATION DE LA MAISON DES SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'organisme « Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges » a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroi une aide financière de 125 \$ à l'organisme « Fondation de la maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges ». Cette somme représente le coût d'un billet pour l'activité de financement Souper des viandes sauvages qui se tiendra le 3 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-197

APPROBATION DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 1 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX RÉFECTION DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR, AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT les travaux effectués par l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc. dans le cadre des travaux de réfection du chemin Élie-Auclair,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif no 1 de l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc., pour les travaux de réfection du chemin Élie-Auclair au montant de 157 008,15 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 157 008,15 \$, incluant les taxes applicables, à l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif no 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-198

APPROBATION DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF NUMÉRO 2 RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR, AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT les travaux effectués par l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc. dans le cadre des travaux de réfection du chemin Élie-Auclair,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif no 2 de l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc., pour les travaux de réfection du chemin Élie-Auclair au montant de 443 329,34 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 443 329,34 \$, incluant les taxes applicables, à l'entrepreneur général Excavation Gérald Théorêt inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif no 2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-199

**APPROBATION DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1
RELATIVEMENT AUX TRAVAUX RÉFECTION DES TROTTOIRS ET
BORDURES DES CHEMINS DE L'ÉGLISE ET DE LA RUE E. AUBRY,
AUTORISATION DE PAIEMENT ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE**

CONSIDÉRANT les travaux effectués par l'entreprise Sintra inc. dans le cadre des travaux de réfection des trottoirs et bordures du chemin de l'Église et de la rue E. Aubry,

il est proposé par le conseiller Pascal,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve le décompte progressif no 1 de l'entreprise Sintra inc., pour les travaux de réfection des trottoirs et bordures du chemin de l'Église et de la rue E. Aubry au montant de 115 338,84 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 115 338,84 \$, incluant les taxes applicables, à l'entreprise Sintra inc.;

QUE le conseil municipal autorise le directeur du Service des travaux publics, Claude Gagné, à signer le décompte progressif no 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-200

**MANDAT À UNE FIRME RELATIVEMENT À L'OPÉRATION DES
SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET D'EAU USÉE**

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme Amec Foster Wheeler environnement et infrastructure pour l'opération des systèmes de traitement de l'eau potable et d'eau usée, pour un montant hebdomadaire de 1,576.92 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service no QP-6784 datée du 30 avril 2015 et ce, pour une période de 18 semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-201

**DEMANDE DE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION
AGRICOLE DU QUÉBEC POUR LES LOTS 3 766 230 (EMPRISE DU
CHEMIN DE L'ÉGLISE, EN FACE DU 538, CHEMIN DE L'ÉGLISE) ET
3 766 316 (465, CHEMIN DE L'ÉGLISE)**

Une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec est déposée à la Municipalité de Saint Polycarpe par la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour obtenir l'autorisation de stabiliser les berges de la rivière Delisle le long du chemin de l'Église;

CONSIDÉRANT que cette stabilisation est primordiale pour conserver l'intégrité du chemin municipal;

CONSIDÉRANT que les travaux de stabilisation projetés ne modifient en rien les superficies cultivées et n'auront aucun impact sur les activités agricoles existantes;

CONSIDÉRANT que les travaux projetés ne contreviennent pas à la réglementation municipale;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

Que la municipalité de Saint-Polycarpe appuie la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, afin que le demandeur, la MRC de Vaudreuil-Soulanges obtienne l'autorisation de stabiliser les berges de la rivière Delisle le long du chemin de l'Église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-202

APPROBATION DE LA FACTURE DE LES SERVICES ÉNERGIQUES ECOSYSTEM ET AUTORISATION DE PAIEMENT

La facture de l'entreprise Les Services Énergétiques Ecosystem, datée du 15 août 2015 au montant total de 24 179,24 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la facture de l'entreprise Les Services Énergétiques Ecosystem au montant de 24 179,24 \$ pour les services professionnels reliés à la demande de financement pour la modernisation du Centre sportif Soulanges auprès du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de l'entreprise Les Services Énergétiques Ecosystem, totalisant 24 179,24 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-08-203

AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 133-2014 RELATIF À L'USAGE DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT TERTIAIRE DE DÉSINFECTION PAR RAYONNEMENT ULTRAVIOLET SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Avis de motion est donné par la conseillère Guylaine Myre sur la présentation d'une modification au règlement relatif à l'usage des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

2015-09-204

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 140-2015 RELATIF À L'ENTRETIEN ET LA SALUBRITÉ DES IMMEUBLES

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire favoriser la diminution et même l'élimination des risques d'incendies et d'accidents causés par le manque d'entretien et l'insalubrité sur son territoire;

ATTENDU QUE l'article 55 de la Loi sur les compétences municipales, L.R.Q.c.;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire assurer la sécurité de ses citoyens;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné à une session ordinaire du conseil tenu le 8 juin 2015;

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 140-2015 relatif à l'entretien et la salubrité des immeubles a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 140-2015 relatif à l'entretien et la salubrité des immeubles

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-205

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 113-2012-03
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 113-2012 AFIN
D'IMPOSER LES RÈGLES LÉGALES DE SÉCURITÉ À TOUTES LES
PISCINES RÉSIDENIELLES, QUELLE QUE SOIT LEUR DATE
D'INSTALLATION OU D'ACQUISITION**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe a adopté un Règlement de zonage numéro 113-2012;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, soucieux de la sécurité des personnes et particulièrement des jeunes enfants, juge approprié de modifier le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'imposer le respect des règles de sécurité du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (L.R.Q.,c.S-3.102, a.1) à toutes les piscines, quelle que soit la date de leur installation ou acquisition;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe est régie par le Code municipal et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et que le Règlement de zonage numéro 113-2012 ne peut être modifié que conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QU'un avis de motion pour la présentation du Règlement a été donné le 10 août 2015;

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 113-2012-03 modifiant le Règlement de zonage 113-2012 afin d'imposer les règles légales de sécurité à toutes les piscines résidentielles, quelle que soit leur date d'installation ou d'acquisition a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Projet de règlement numéro 113-2012-03 modifiant le Règlement de zonage 113-2012 afin d'imposer les règles légales de sécurité à toutes les piscines résidentielles, quelle que soit leur date d'installation ou d'acquisition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-206

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 141-2015 CONCERNANT LE FAUCHAGE DES TERRAINS

CONSIDÉRANT la loi sur les compétences municipales qui permet à la Municipalité d'adopter des règlements en matière de sécurité et de nuisances;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter un nouveau règlement concernant le fauchage des terrains;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 10 août 2015 en vue d'un règlement à cette fin;

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 141-2015 concernant le fauchage des terrains a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Règlement numéro 141-2015 relatif au fauchage des terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2015-09-207

DEMANDE DE LA FONDATION CANADIENNE ESPOIR JEUNESSE

ATTENDU QU'une demande de permis de colportage a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

DE ne pas donné suite à la demande de la Fondation canadienne espoir jeunesse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Mise à jour des travaux en cours
- Travaux à venir sur deux ponceaux
- Réfection de la chaussée
- Couvertures de regard sur la rue Legault
- Concours de photo relativement à la Journée de la culture, présentement en cours
- Déplacement du tableau d'affichage de l'hôtel de ville au bureau de poste, relativement aux Avis publics
- Journée des citoyens
- Journée de la culture et portes ouvertes
- Lecture d'une lettre adressée par la Société d'histoire et de généalogie Nouvelle-Longueuil (Saint-Polycarpe)
- Salon des aînés, le 1^{er} octobre prochain à Rigaud
- Horaire modifié à la bibliothèque
- Concours de citrouille à la bibliothèque
- Soirée bénéfice « Party à Stéphane »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance. Les sujets traités sont les suivants, à savoir :

- Projet de pôle logistique
- Poteau d'Hydro-Québec dans la rue
- Ressources humaines – aqueduc
- Lettre d'appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- Demande de subvention relativement au Centre sportif Soulanges
- Chiens dans les parcs
- Activités culturelles dans le Lien
- Camp de jour – moniteurs
- Commentaires désobligeants envers la Municipalité sur les réseaux sociaux par un membre de la famille d'un élu municipal

2015-09-207

MOTION DE FÉLICITATIONS

Une motion de félicitations est donnée par le maire, Jean-Yves Poirier, à madame Josée Liboiron relativement à sa récente nomination pour le prochain Gala hommage aux agricultrices Montérégie-Ouest qui aura lieu le 3 octobre prochain.

2015-09-208

MOTION DE REMERCIEMENTS

Une motion de remerciements à l'égard de monsieur Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier, est donné par le maire, Jean-Yves Poirier. Ce dernier a tenu à souligner l'engagement et le professionnalisme dont a toujours fait preuve monsieur Brisson dans l'exercice de ses fonctions.

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Jean Legault appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 14 septembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Le maire

Jacques Brisson

Jean -Yves Poirier